

EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

Programmation cycle 2

Volet EPS du Projet d'école



INSPECTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Circonscription de Boulay

2, impasse de l'abattoir - 57220 BOULAY

Tel : 03 87 79 13 14

Fax : 03 87 79 33 76

Mail : ce.ia57-ien-boulay@ac-nancy-metz.fr

Les installations à disposition

Les lieux de pratique	La période et/ou créneaux attribués

Les équipements et matériels

--

Les ressources humaines - Le cadre institutionnel

--

Les projets particuliers

--

		Grande Section				
Compétences	Domaine d'activité	Période 1	Période 2	Période 3	Période 4	Période 5
C1	Activités athlétiques - Courir vite					
	Activités athlétiques - Sauter loin / haut					
	Activités athlétiques - Lancer loin / précis					
	Course longue					
C2	Activités aquatiques - Vers le savoir nager					
	Activités de roule et glisse					
	Activités d'orientation					
	Activités de grimpe					
C3	Jeux traditionnels					
	Jeux collectifs avec ou sans ballon					
	Jeux de lutte					
	Jeux de raquettes					
C4	Activités gymniques					
	Danses codifiées					
	Danses de création					
	Mime & activités de cirque					
volume horaire par période						
rencontres USEP, temps forts ou autres projets pluridisciplinaires, partenariats						

C1 = Réaliser une performance mesurée

C2 = Adapter ses déplacements à différents types d'environnement

C3 = Coopérer et s'opposer individuellement et collectivement

C4 = Concevoir et réaliser des actions à visées expressive, artistique, esthétique

Le volet EPS du projet d'école

Programmer : ce que disent les programmes...

"Une véritable éducation physique cohérente, complète et équilibrée nécessite une programmation précise des activités. Celle-ci est placée sous la responsabilité de l'équipe de cycle. Pour éviter l'accumulation de séances disparates, quelques principes doivent être respectés." - 2002

"La pratique des activités est organisée sur les trois années du cycle en exploitant les ressources locales." - 2008

C'est organiser collectivement l'EPS dans une école pour un enseignement efficace dans un souci de cohérence, de complémentarité et d'équilibre. C'est faire en sorte d'offrir aux élèves un menu équilibré.

Cette programmation (108 heures annuelles en élémentaire) tiendra compte des orientations du PAD EPS du département de la Moselle, des semaines sportives et de la participation éventuelle à des actions EPS départementales, des projets de classes à dominante artistique, des classes de découverte à dominante sportive, des résultats aux tests de natation, des actions USEP dans le temps scolaire.

Principes à mettre en œuvre :

☞ Chaque compétence est traitée au travers d'une ou plusieurs activités.

☞ Pour que les apprentissages soient réels : modules d'apprentissage de 10 à 15 séances (par souci de réalisme un minimum de 5 ou 6 séances / au moins 12 pour la natation). Le plus important est que les enfants aient l'occasion de construire les différentes compétences dans des modules suffisamment longs pour que des apprentissages stables puissent être réalisés, et conduire ainsi les enfants vers des progrès réels et lisibles.

☞ En maternelle, une séance (30 à 45 minutes) d'activité corporelle chaque jour.

☞ En élémentaire, trois heures hebdomadaires réparties au minimum sur deux jours distincts (la pratique journalière doit être recherchée chaque fois que c'est possible) - La compétence "S'affronter individuellement ou collectivement" sera travaillée chaque année grâce à un module d'apprentissage sur les jeux collectifs, traditionnels ou non (on peut compléter la programmation avec un module de jeux de lutte ou de jeux de raquettes).

Ressources matérielles	Ressources humaines	Cadre institutionnel
Inventaire des ressources en matériel : <ul style="list-style-type: none">- Petit matériel à usage individuel- Matériel collectif Inventaire de lieux de pratique : <ul style="list-style-type: none">- Dans l'école- A l'extérieur de l'école	Compétences déjà acquises par les élèves et liste des APSA déjà pratiquées. Compétences des enseignants: <ul style="list-style-type: none">- Echanges de service- Pratiques acquises en stage Aide du CPC EPS. Aide éventuelle d'intervenants extérieurs agréés.	Instructions officielles : <ul style="list-style-type: none">- Programmes 2008- Réglementation / Sécurité- Projet d'école : volet EPS Association USEP (convention MEN / USEP). Calendrier des rencontres USEP : <ul style="list-style-type: none">- de secteur- départementales

Les grilles de programmation de cycle seront remplies par l'équipe de cycle en tenant compte des contraintes ci-dessus. Puis, chaque enseignant établira sa progression EPS à partir de la grille de cycle précédemment élaborée.